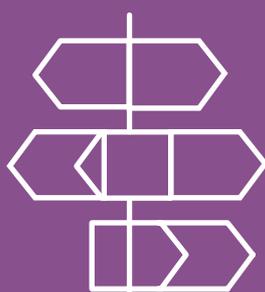


Regards croisés sur l'intérim

1

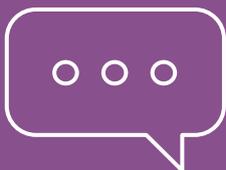
Image
de l'intérim

JUILLET 2019



Sommaire

- 1. Opinion très positive de l'intérim5**
- 2. Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim8**
- 3. Des agences d'emploi toujours bien positionnées dans les pratiques et la perception de leur efficacité 13**
- 4. Une notoriété du CDI Intérimaires qui progresse encore 18**
- 5. Une acceptabilité qui se stabilise 19**



ÉCHANTILLON INTERROGÉ



1 000

salariés intérimaires ayant réalisé au moins une mission d'intérim au cours de l'année écoulée



1 000

personnes du **grand public**
(salariés du public, salariés du privé,
demandeurs d'emploi, étudiants)



INTERVIEWS
RÉALISÉES EN
LIGNE PAR BVA

1. Opinion très positive de l'intérim

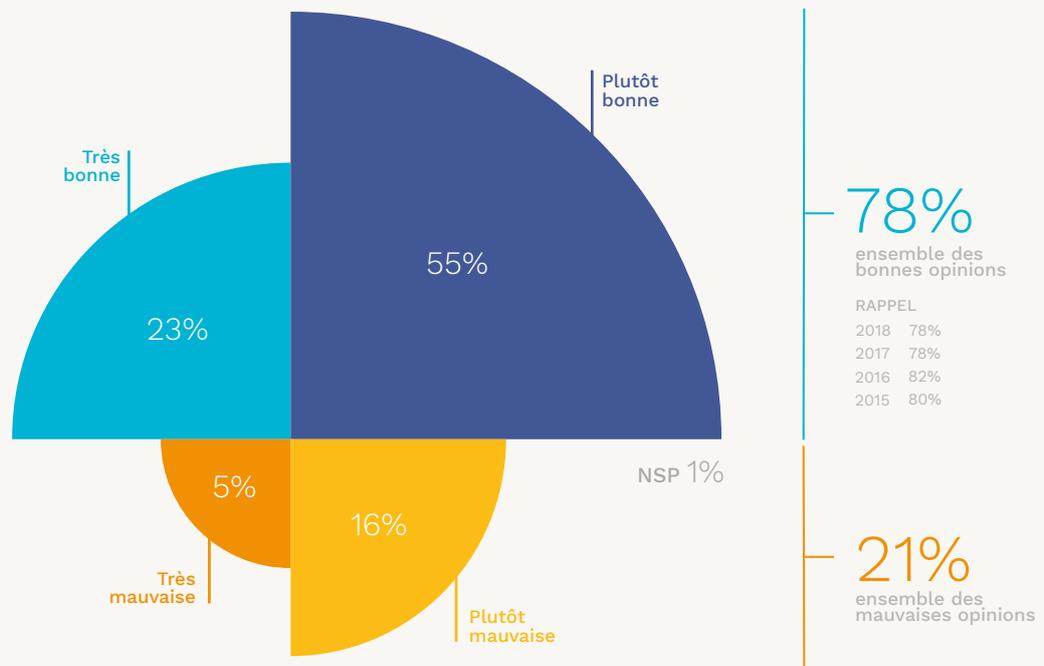
Une bonne opinion de l'intérim qui se maintient auprès des intérimaires

QUESTION

De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?



RÉPONDANTS ► intérimaires



Les intérimaires ayant effectué une mission d'intérim en 2018 affichent comme les cohortes précédentes une bonne opinion de l'intérim (78%).

23% ont une très bonne opinion de l'intérim.



Malgré des évocations spontanées plutôt ambivalentes

QUESTION

Lorsque l'on vous parle de l'intérim, quelles sont les trois mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit ?



RÉPONDANTS ▶  intérimaires

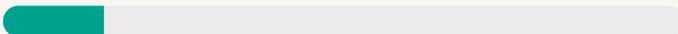
Précarité



Travail



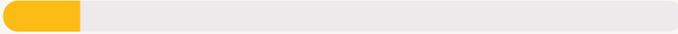
Liberté



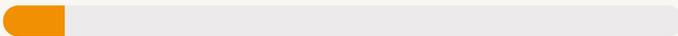
Mission



Expérience



Salaire



Rapide



Flexibilité



Disponibilité



Argent



Il est notable que les évocations spontanées font très majoritairement référence à des **éléments factuels ou d'utilité**, (salaire, travail, mission, etc.). La notion de précarité, elle, porte principalement sur la **crainte de perdre son travail** (non exclusive à l'intérim, cette inquiétude se retrouvant chez la plupart des salariés), mais aussi sur le fait que les missions sont courtes et ne permettent pas le plus souvent de faire des projets à long terme (crédit immobilier par exemple).

Les évocations spontanées des intérimaires interrogés qui se confirment cette année encore comme ambivalentes.

Si la précarité est le mot le plus cité par les intérimaires, ils associent également l'intérim au travail et à la liberté.

Une bonne opinion également maintenue auprès du grand public

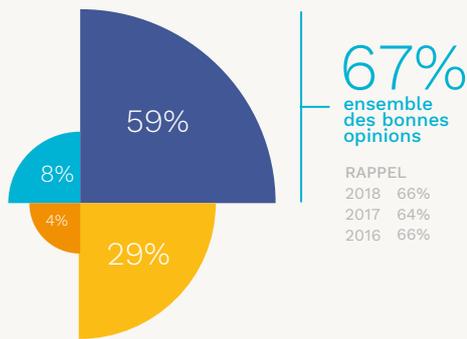
QUESTION

De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?

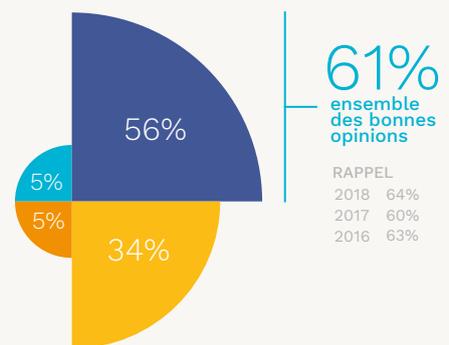


RÉPONDANTS ► grand public

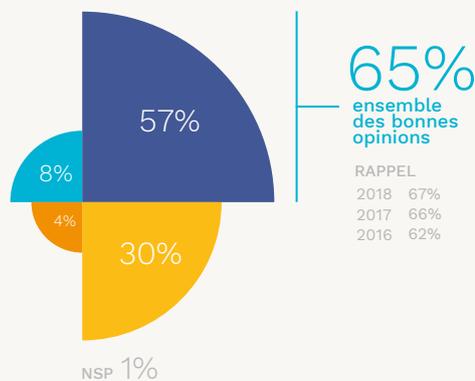
Salariés du privé



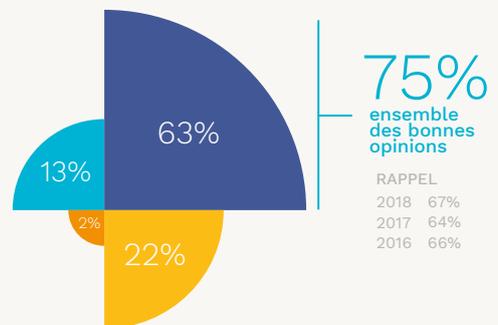
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



● Très bonne opinion ● Plutôt bonne opinion ● Plutôt mauvaise opinion ● Très mauvaise opinion

Plus de **60%**

des interviewés déclarent avoir une **bonne image de l'intérim**, quelle que soit la cible interrogée. Les **intérimaires** se confirment comme les **principaux promoteurs** de l'intérim.



Des **perceptions stables** dans le temps, à l'exception des étudiants, dont l'opinion positive est en hausse.



2. Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim

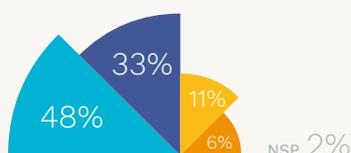
Un bon apport perçu de l'intérim dans les parcours professionnels des personnes ayant effectué une mission d'intérim au cours de l'année écoulée

QUESTION

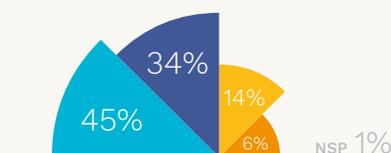
D'une manière générale, l'intérim vous a-t-il apporté quelque chose en ce qui concerne... ?



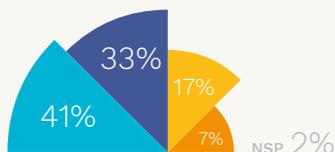
RÉPONDANTS ► intérimaires



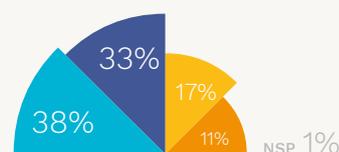
Votre capacité d'adaptation



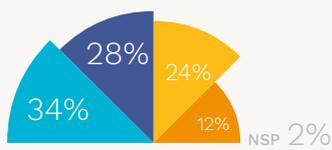
L'acquisition de nouvelles compétences et/ou qualifications



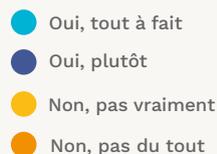
Votre expérience du travail en équipe



Votre autonomie



Votre sens des responsabilités



Comme les années précédentes, les intérimaires ayant effectué une mission en 2018 estiment que l'intérim leur a apporté quelque chose en ce qui concerne :

81%

leur capacité d'adaptation

79%

l'acquisition de nouvelles compétences

74%

l'expérience du travail en équipe

71%

l'autonomie

62%

le sens des responsabilités

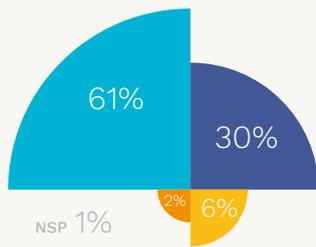
Dans le détail, l'intérim est jugé utile sur l'ensemble des composantes du développement professionnel des intérimaires

QUESTION

Selon vous un passage dans l'intérim est-il très utile, assez utile, peu utile ou pas du tout utile pour... ?

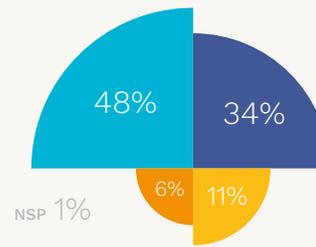


RÉPONDANTS ► intérimaires



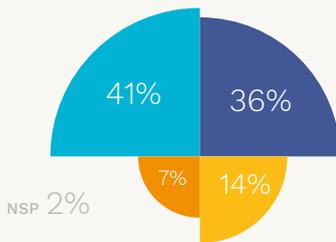
Acquérir une expérience professionnelle

91%
ensemble utile



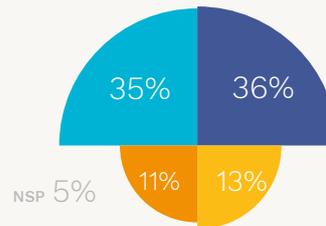
Apprendre différents métiers

82%
ensemble utile



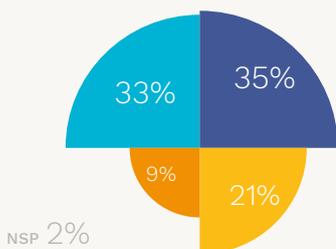
Se former

77%
ensemble utile



Financer ses études

71%
ensemble utile



Trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée

68%
ensemble utile



91%

des intérimaires de 2018 estiment que l'intérim leur a été utile pour acquérir une expérience professionnelle.



Des perceptions comparables voire supérieures aux années précédentes.



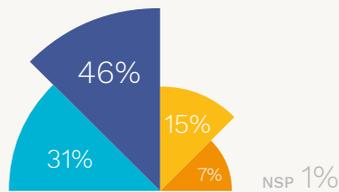
La qualité de la relation avec les agences d'emploi et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée font partie des critères de satisfaction

QUESTION

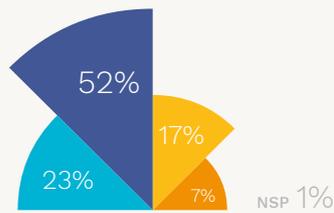
Par rapport à votre expérience du travail en intérim, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait, très insatisfait en ce qui concerne...



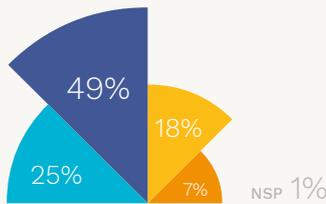
RÉPONDANTS ▶ intérimaires



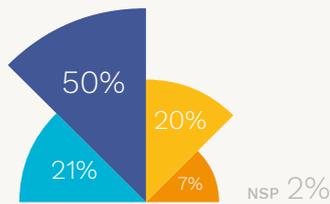
La qualité de la relation avec votre ou vos agence(s) d'intérim/agence(s) d'emploi



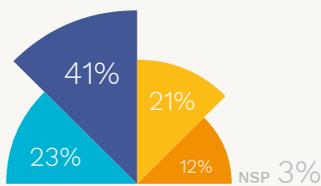
L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée



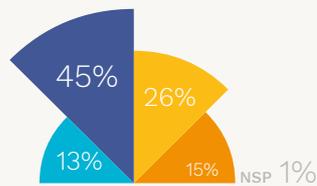
La rémunération



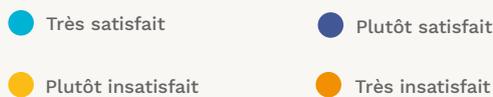
L'intérêt du travail



Les délais entre les missions



La reconnaissance professionnelle



Plus de

3/4

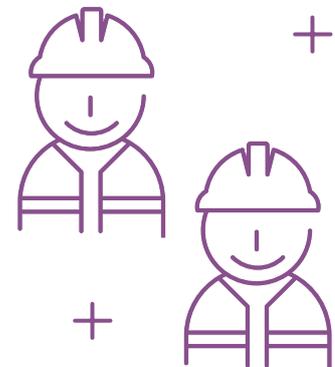
des intérimaires ayant effectué une mission d'intérim au cours de l'année écoulée ont exprimé leur **satisfaction vis-à-vis de la qualité de la relation avec leur(s) agence(s) d'intérim.**

Près de

3/4

sont satisfaits

- de l'**équilibre entre vie professionnelle et vie privée** (75%, soit +3pts),
- de la **rémunération** (74%, soit +3pts).
- la satisfaction vis à vis de la **reconnaissance professionnelle** est en hausse (58%, +8pts).



L'intérim apparaît comme un moyen plus qu'une fin

QUESTION

Pour vous, travailler en intérim est quelque chose... ?

RÉPONDANTS ▶ intérimaires + grand public

Qui est essentiellement une solution d'attente en cas de difficultés sur le marché du travail

Qui est utile pour démarrer sur le marché du travail mais qui doit durer peu de temps

Qui est utile et qui peut être une bonne solution pendant plusieurs années

NSP



Intérimaires



36%



24%



39%



1%

Salariés du privé



38%



45%



17%

Salariés du public



42%



42%

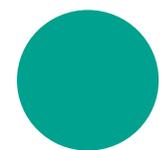


16%

Demandeurs d'emploi



40%
-8pts



34%



25%
+5pts



1%

Étudiants



36%
-5pts



47%
+4pts



16%



1%



Pour toutes les catégories interrogées, l'intérim demeure **une solution utile** mais qui ne s'inscrit pas sur une logique de longue durée.

39%

des intérimaires sont davantage enclins à considérer l'intérim comme une **solution qui peut durer plusieurs années**.

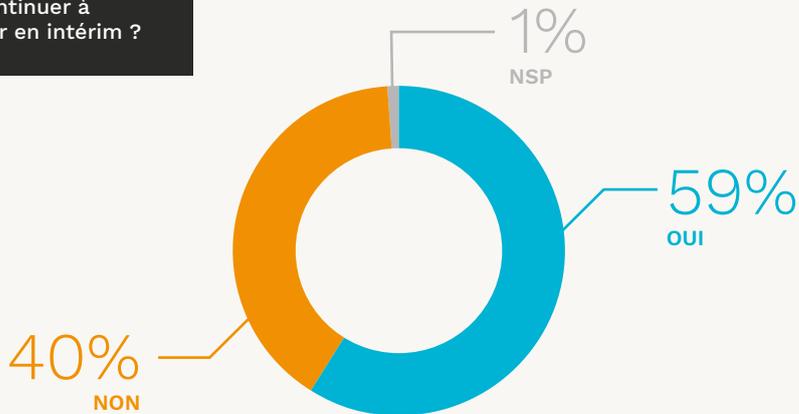
Les **demandeurs d'emploi** sont également de plus en plus enclins à percevoir l'intérim comme une **solution durable** (25%, +5pts)

L'avenir dans l'intérim

QUESTION

Dans l'avenir, pensez-vous continuer à travailler en intérim ?

RÉPONDANTS ►  intérimaires

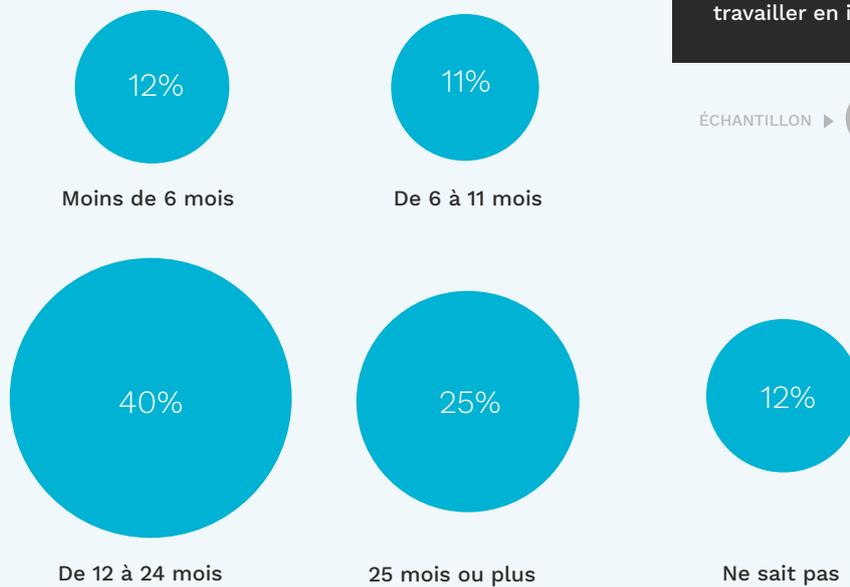


59%

des intérimaires de 2018 pensent **continuer à travailler** en intérim.

QUESTION

Pendant combien de temps pensez-vous continuer à travailler en intérim ?



ÉCHANTILLON ►  59% OUI



65%

des intérimaires interrogés déclarent vouloir travailler en intérim **au moins encore 1 an.**

3. Des agences d'emploi toujours bien positionnées dans les pratiques et la perception de leur efficacité

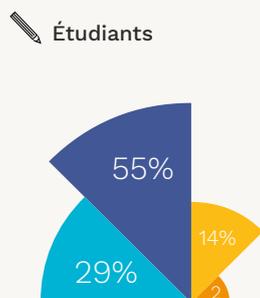
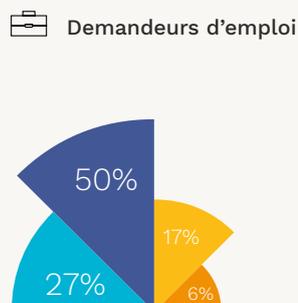
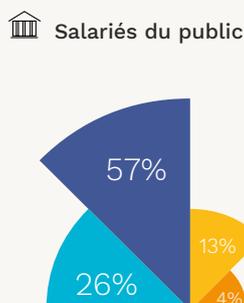
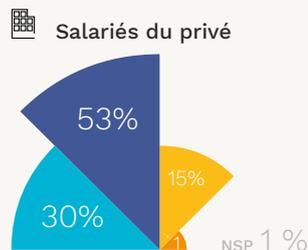
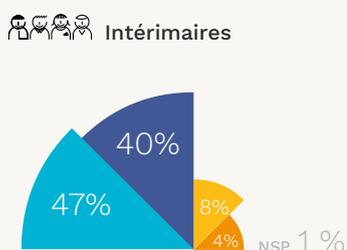
L'intérim, une alternative que l'on conseillerait majoritairement aux proches en recherche d'emploi

QUESTION

Conseilleriez-vous à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim ?



RÉPONDANTS ▶ intérimaires grand public



- Certainement
- Probablement
- Probablement pas
- Certainement pas



Près de

90%

des salariés intérimaires conseillerait à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim, dont 47% certainement (+5pts).

Un niveau élevé de recommandation que l'on retrouve auprès de l'ensemble des catégories d'actifs et des étudiants.

Des **perceptions stables** depuis plusieurs années.

L'ensemble des cibles du grand public serait prêt à s'adresser aux agences d'emploi pour retrouver un emploi...

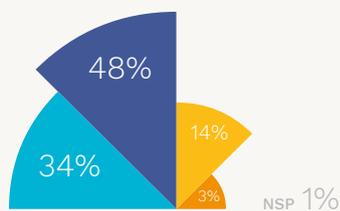
QUESTION

Si vous étiez en situation de recherche d'emploi, seriez-vous prêt à vous adresser à une agence d'intérim/agence d'emploi pour retrouver un emploi ?

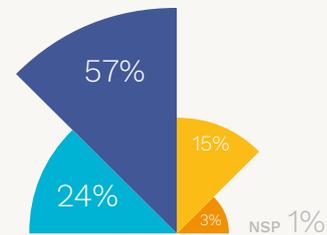


RÉPONDANTS ► grand public

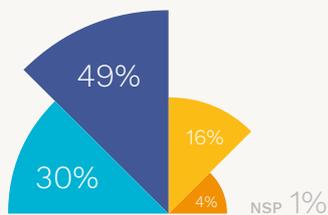
Salariés du privé



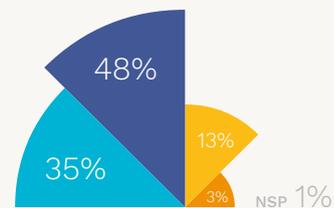
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



● Oui, certainement ● Oui, probablement ● Non, probablement pas ● Non, certainement pas



Le grand public (hors retraités) s'accorde dans la perception des agences d'emploi.

4/5 des interviewés déclarent être **prêts à s'adresser aux agences d'intérim** pour retrouver (ou trouver) un emploi.

Des **perceptions globalement stables** au cours des différentes vagues d'interrogation.

... et estime que les agences d'emploi sont efficaces pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi

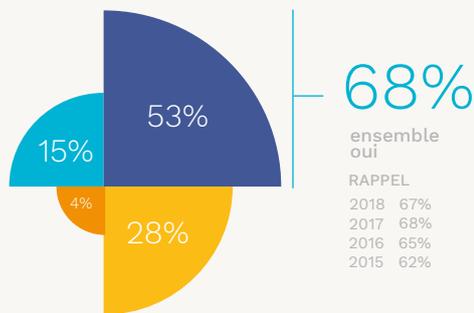
QUESTION

Selon vous, les agences d'intérim/agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ?

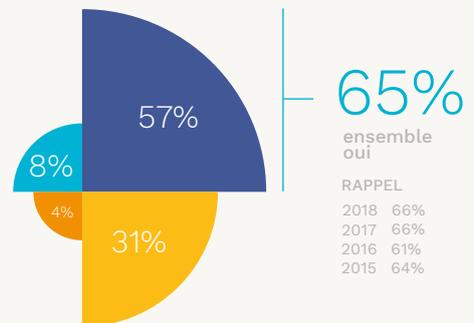


RÉPONDANTS ► grand public

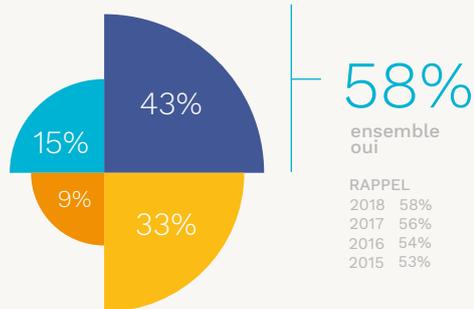
Salariés du privé



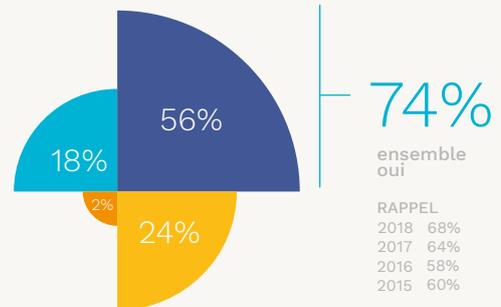
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



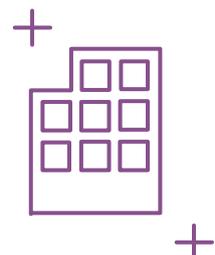
Étudiants



● Oui, tout à fait
 ● Oui, plutôt
 ● Non, pas vraiment
 ● Non, pas du tout

Une large majorité du grand public (hors retraités) considère que les agences d'intérim/agences d'emploi sont efficaces pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi.

Des résultats globalement stables sur l'ensemble des cibles à l'exception des étudiants, de plus en plus nombreux à les considérer efficaces (+10pts depuis 2017).

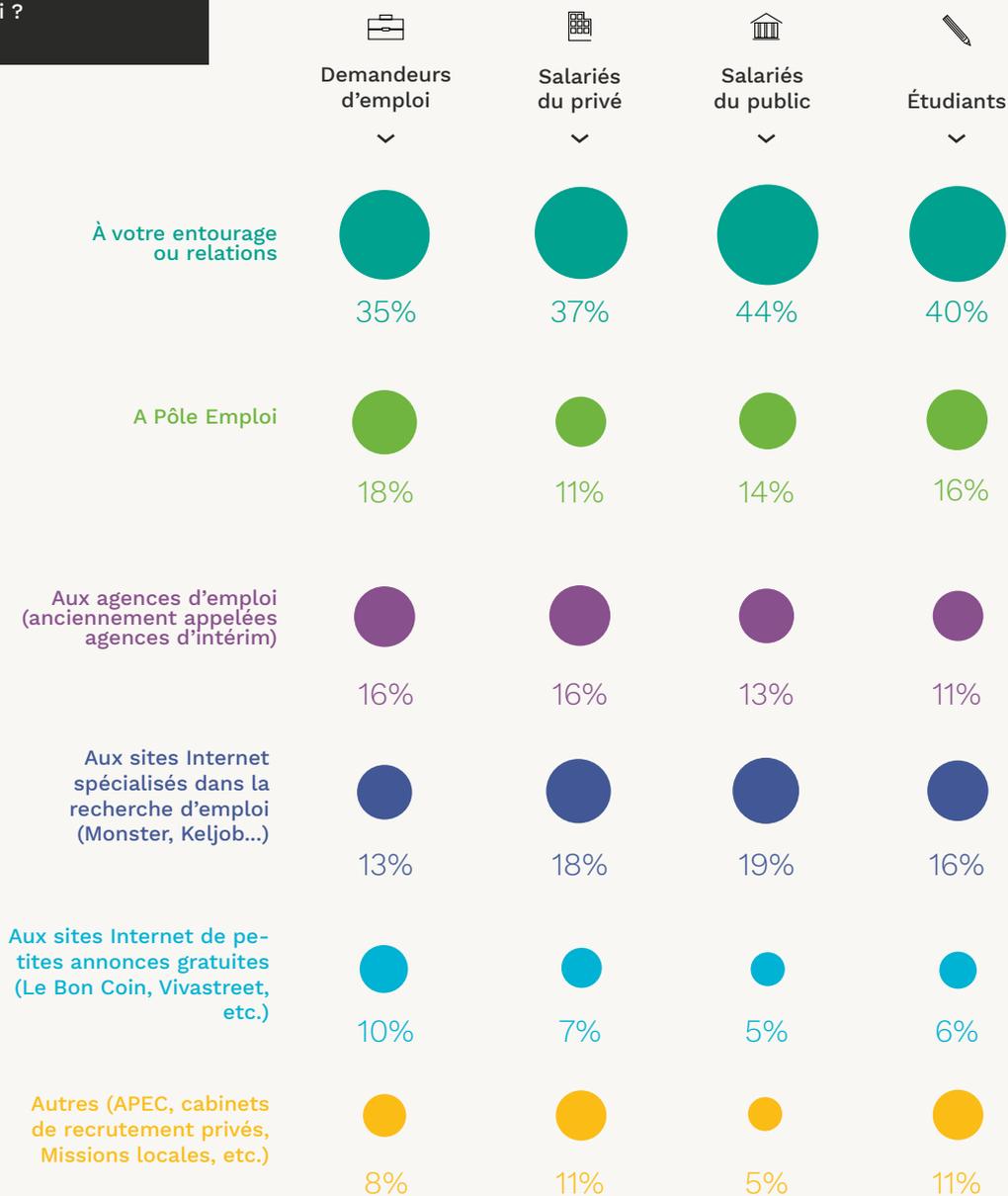


Des agences d'emploi bien placées parmi les acteurs identifiés dans une démarche de recherche d'emploi

QUESTION

À qui feriez-vous le plus confiance pour (re)trouver un emploi ?

RÉPONDANTS ►  grand public



Si l'entourage ou les relations sont les principaux acteurs de confiance pour les différentes cibles, les **agences d'emploi restent bien placées** parmi les acteurs identifiés dans une démarche de recherche d'emploi.

Les **sites Internet spécialisés** sont également bien identifiés par les différentes cibles (de manière cependant plus discrète pour les demandeurs d'emploi, plus nombreux à leur préférer Pôle Emploi).

Près de la moitié des demandeurs d'emploi ont contacté une agence d'emploi dans le cadre de leur recherche

QUESTION

Dans le cadre de votre recherche d'emploi, quel(s) acteur(s) de l'emploi avez-vous contacté(s) ?



RÉPONDANTS ▶ demandeurs d'emploi

Pôle Emploi



Une agence d'emploi (agence d'intérim)



Un cabinet de recrutement



Une Mission locale



L'APEC



Une Chambre des métiers



Sites internet



Autres



NSP



Plusieurs réponses possibles
Total supérieur à 100%



Avec

42%

les **agences d'emploi** / agences d'intérim sont le **deuxième acteur** le plus contacté lors de leur recherche derrière Pôle Emploi (86%).

Cette pratique reste dans la **même tendance** que les vagues précédentes et se situe cette année à un niveau semblable à celui de 2017 et 2016 (41%).

4. Une notoriété du CDI Intérimaire qui progresse encore

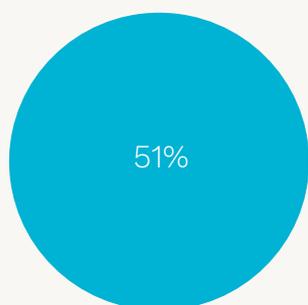
Une notoriété du CDI intérimaire continue de progresser

QUESTION

Avez-vous déjà entendu parler du CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ► intérimaires



Oui, et vous savez précisément de quoi il s'agit



Oui, vous en avez entendu parler ne serait-ce que de nom



Non, vous n'en avez jamais entendu parler



NSP

83%

ensemble oui

RAPPEL

2018 74%

2017 71%

2016 62%

2015 46%

NB : Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.



La connaissance du CDI intérimaire est en progression auprès des intérimaires (83% en 2019).

+9 points par rapport à 2018.

+37 points par rapport à 2015.

51% déclarent même savoir précisément de quoi il s'agit.



5. Une acceptabilité qui se stabilise

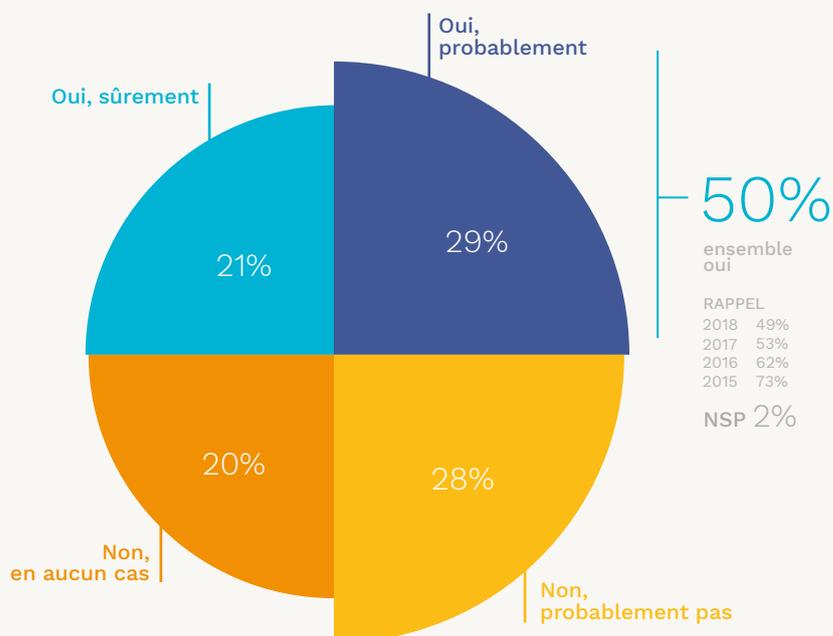
Les intérimaires connaissant le CDI-I se montrent relativement peu enclins à accepter ce type de contrat si une agence d'emploi leur en proposait un

QUESTION

Vous-même, accepteriez-vous ce type de contrat (CDI intérimaire) si une agence d'intérim/agence d'emploi vous le proposait ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires



Les premiers éléments présentés ici sont indicatifs et seront prochainement complétés par une étude approfondie sur le CDI Intérimaire. L'analyse en cours s'appuie sur une enquête spécifique et des entretiens qualitatifs afin de comprendre l'usage qui est fait du CDI Intérimaire.

À noter que les indicateurs présentés ici ont vocation à suivre dans la durée les évolutions de la connaissance et du positionnement des intérimaires vis-à-vis du dispositif. Pendant les premières années, alors que le dispositif monte en charge, il est normal de recenser des variations importantes d'une année sur l'autre, qui se stabiliseront avec le temps.



La **moitié** des intérimaires accepteraient un CDI Intérimaire si cela leur était proposé.

Sur la durée, cette proportion d'intérimaires se stabilise pour la première fois :

+1 point par rapport à 2018 après une baisse continue de 24 pts entre 2015 et 2018.



Les raisons d'accepter ce type de contrat tiennent avant tout à l'idée que cela permet de garantir une stabilité financière, une sécurité

QUESTION

Pour quelles raisons accepteriez-vous un CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires

1

Car on signe un CDI ce qui veut dire stabilité financière, sécurité d'emploi, confiance, motivation, congés payés

2

Car j'en ai besoin, ça correspond à ma situation (besoin d'argent, proche de la retraite, demande de crédit...)

3

Car le CDI-I offre des possibilités d'évolution (formations, expérience à long terme...)

4

Car on peut avoir des proportions régulières de missions et variées

QUESTION

Pour quelles raisons refuseriez-vous un CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires

1

Car ça ne correspond pas à mon projet, à ma situation actuelle, à mes besoins

2

Car on perd de notre flexibilité, notre autonomie (manque de choix, contrainte de déplacements, contrainte sur les congés...)

3

Car le salaire est trop bas en CDI-I, précarité par rapport à un CDI classique

4

Car c'est désavantageux pour les intérimaires, aucune reconnaissance, pas d'évolution

NB : Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.

UNE ÉTUDE COMPLÈTE SUR LE CDI INTÉRIMAIRE EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE



WWW.OBSERVATOIRE-INTERIM-RECRUTEMENT.FR

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr



Regards croisés sur l'intérim

Parcours et stratégies
d'emploi

2

JUILLET 2019



Sommaire

Partie 1

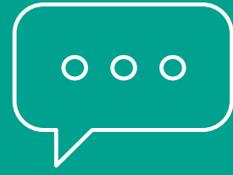
LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN INTÉRIM 7

**1. Une évolution des profils
d'intérimaires à l'entrée en intérim8**

2. Qu'attendent-ils de l'intérim ?16

Partie 2

LES PARCOURS PROFESSIONNELS SUR UN AN 19



**EN MARS 2019, 1 500 INTÉRIMAIRES
ONT ÉTÉ INTERROGÉS.**

500
nouveaux entrants
depuis 2017
(première inscription en
intérim entre 2017 et 2018
et en mission d'intérim
en mars 2018)



1 500
intérimaires
en mars 2018
(première inscription en
intérim avant 2017 ou entre
2017 et 2018, donc quelle que
soit l'ancienneté)



**INTERROGÉS
PAR TÉLÉPHONE
PAR BVA**

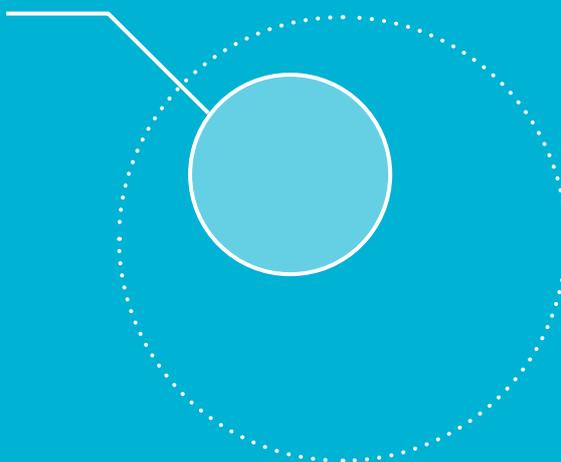
Partie 1

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN INTÉRIM

Dans cette partie, les nouveaux entrants relatent leurs parcours professionnels avant l'expérience de l'intérim.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

500
nouveaux entrants
depuis 2017
(première inscription en
intérim entre 2017 et 2018
et en mission d'intérim en
mars 2018)



1. Une évolution des profils d'intérimaires à l'entrée en intérim

Une population majoritairement masculine qui continue à se féminiser

Répartition hommes/femmes des personnes entrées en intérim en 2017/2018

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019



2017/2018

39%
FEMMES



61%
HOMMES

2016*

40%
FEMMES



60%
HOMMES

* Les intérimaires sont désormais comptabilisés en nombre de personnes physiques et non plus en ETP (équivalent temps plein), entraînant une révision des séries statistiques.



61%

des nouveaux entrants en intérim sont des **hommes**.

Une proportion stable par rapport à la cohorte de primo-entrants 2016, même si l'analyse des séries longues laisse apparaître une tendance à la féminisation.

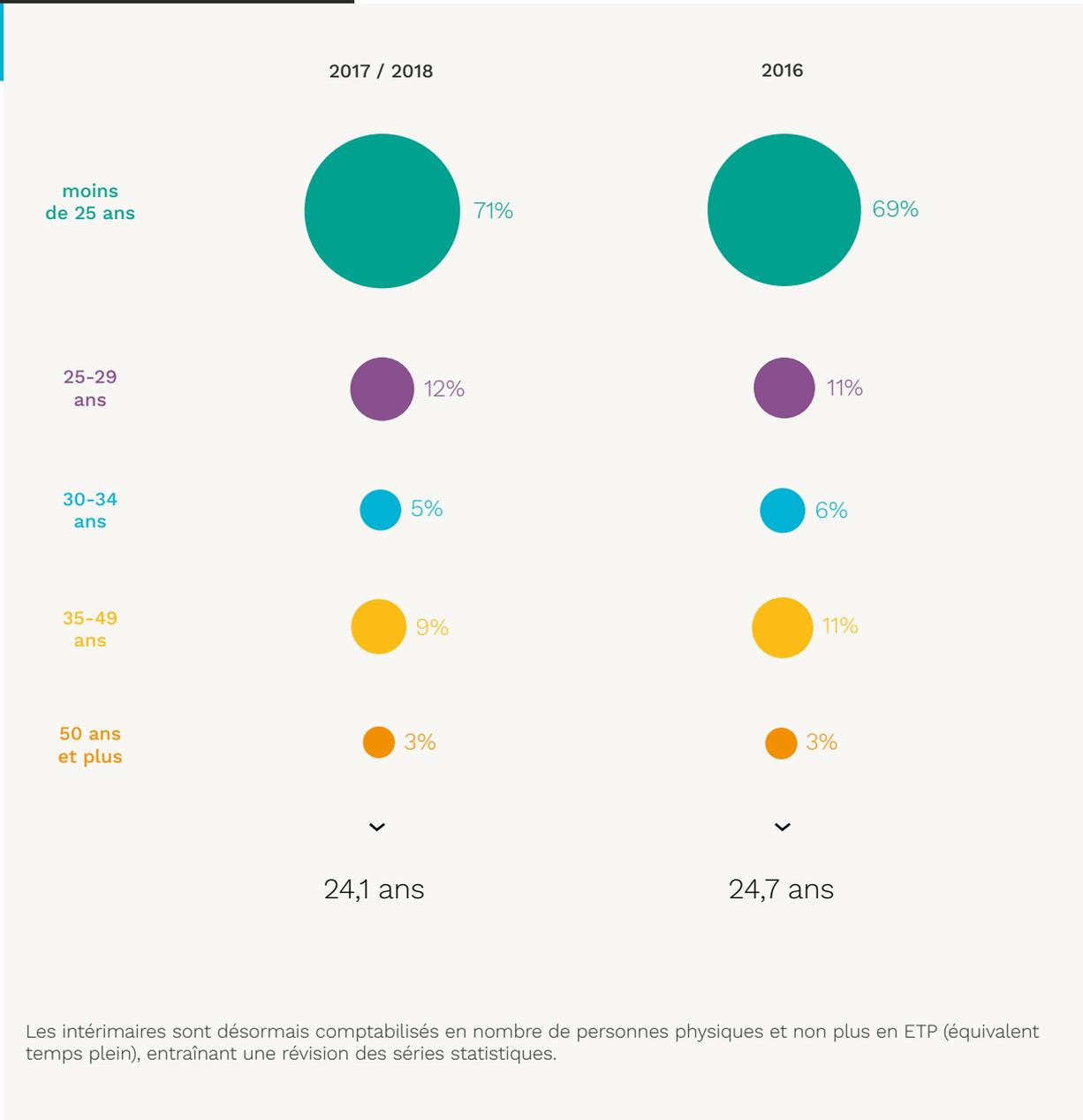


Une première inscription en agence d'emploi qui arrive de plus en plus tôt dans la vie des individus

Âge de la première inscription dans une agence d'intérim/agence d'emploi

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2017/2018
 en mission d'intérim : mars 2018
 interrogés : mars 2019



24 ans

C'est l'âge moyen des intérimaires lors de leur inscription en agence d'emploi.

L'âge moyen d'entrée en intérim **en baisse** entre 2016 et aujourd'hui.

71%

des intérimaires inscrits au cours de l'année écoulée **avaient moins de 25 ans** au moment de l'inscription.

Vincent, 24 ans

S'est inscrit en intérim après l'obtention de son DUT pour réaliser plusieurs missions en lien avec son diplôme.



« Les entreprises préféraient embaucher via des contrats d'intérim avant de proposer une offre en CDI. C'est une étape obligatoire pour accéder à ces entreprises. »

Myriam, 21 ans

S'est inscrite pour la 1^{re} fois en agence d'emploi après une formation pour avoir une première expérience.



« J'ai choisi l'intérim comme un tremplin pour me réorienter »

Véronique, 59 ans

Entrée en intérim suite à une perte d'emploi.



« Je cherchais un poste dans le secteur de la cosmétique, mais les propositions de postes étaient trop éloignées de mon domicile. J'ai alors décidé de m'inscrire dans une agence d'intérim. »

Pierre, 63 ans

A repris des missions d'intérim au moment de sa retraite



« A 63 ans, je suis à la retraite mais j'ai repris l'intérim car j'ai dû faire face à une baisse de revenus soudaine. »

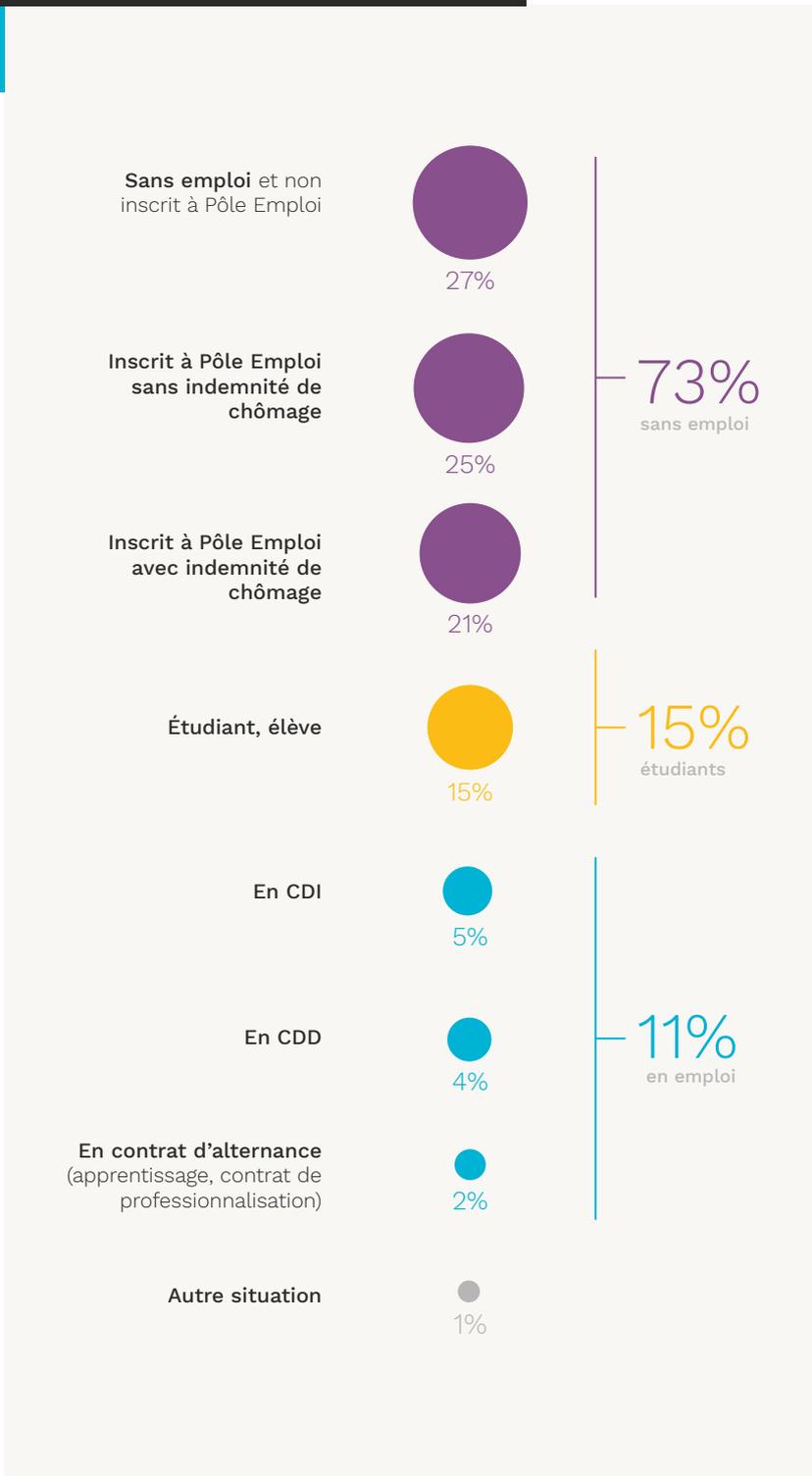
Au moment de leur inscription, près de 3/4 des personnes entrées en intérim en 2017/2018 étaient sans emploi

QUESTION

Quelle était votre situation professionnelle principale au moment de votre inscription en agence d'intérim/agence d'emploi ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2017/2018
 en mission d'intérim : mars 2018
 interrogés : mars 2019



73%

des nouveaux entrants en 2017/2018 étaient **sans emploi** au moment de leur inscription en agence d'intérim/agence d'emploi, dont 46% inscrits à Pôle Emploi (avec ou sans indemnité) et 27% non inscrits.

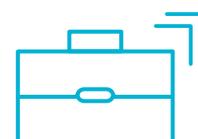
15%

étaient étudiants.

11%

étaient en emploi que ce soit en CDI, CDD ou en alternance.

Ces personnes ont ainsi pu connaître diverses situations professionnelles avant leur 1^{er} inscription.



Une proportion qui tend à augmenter en dépit de certaines variations conjoncturelles

Situation professionnelle au moment de la 1^{re} inscription en agence d'emploi selon la date d'inscription

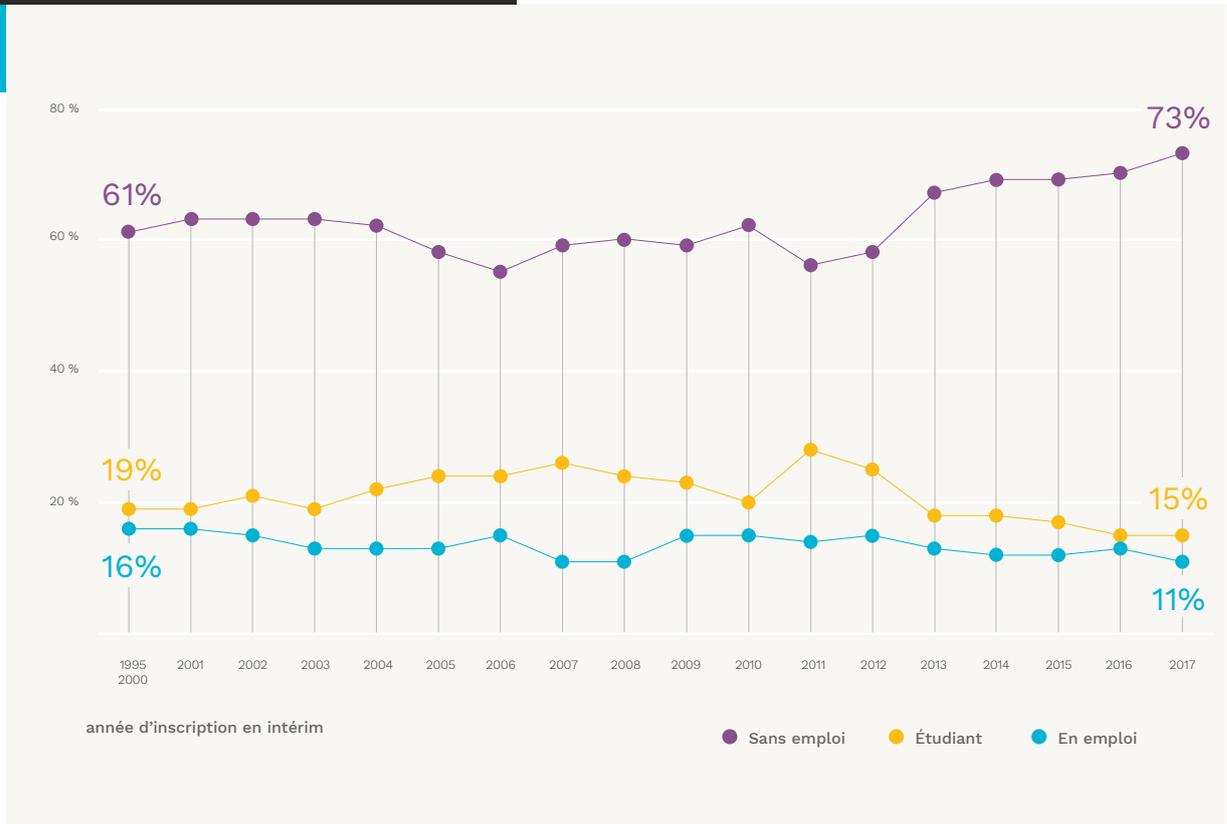
POPULATION ►

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2017/2018

en mission d'intérim : mars 2018

interrogés : mars 2019



Quelle que soit la période étudiée **les nouveaux entrants en intérim sont majoritairement sans emploi** au moment de leur 1^{re} inscription.

Les proportions varient néanmoins de manière assez sensible selon le **contexte économique et social de la période étudiée.**

On notera cette année une augmentation de la part des personnes sans emploi et non inscrit à Pôle emploi à l'entrée en intérim conjointement à une baisse de la part des étudiants. On observe ainsi cette année de plus en plus de jeunes qui rentrent en intérim après une période de « non emploi ».

Une courte majorité de personnes entrées en intérim en 2017/2018 avait néanmoins déjà fait l'expérience du CDI ou du CDD

QUESTION

Avant votre entrée en intérim, aviez-vous déjà été employé dans une entreprise en... ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



55%

des nouveaux entrants en 2017/2018 ont connu **au moins une expérience de CDI ou CDD** avant leur entrée en intérim.

plus de
1/4

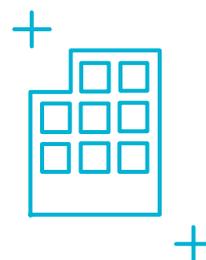
déclarent avoir connu une expérience en CDI.

plus de
42%

ont été en CDD avant leur inscription en agence d'emploi.

près de
1/3

n'avait donc connu **aucune autre forme d'emploi** avant.

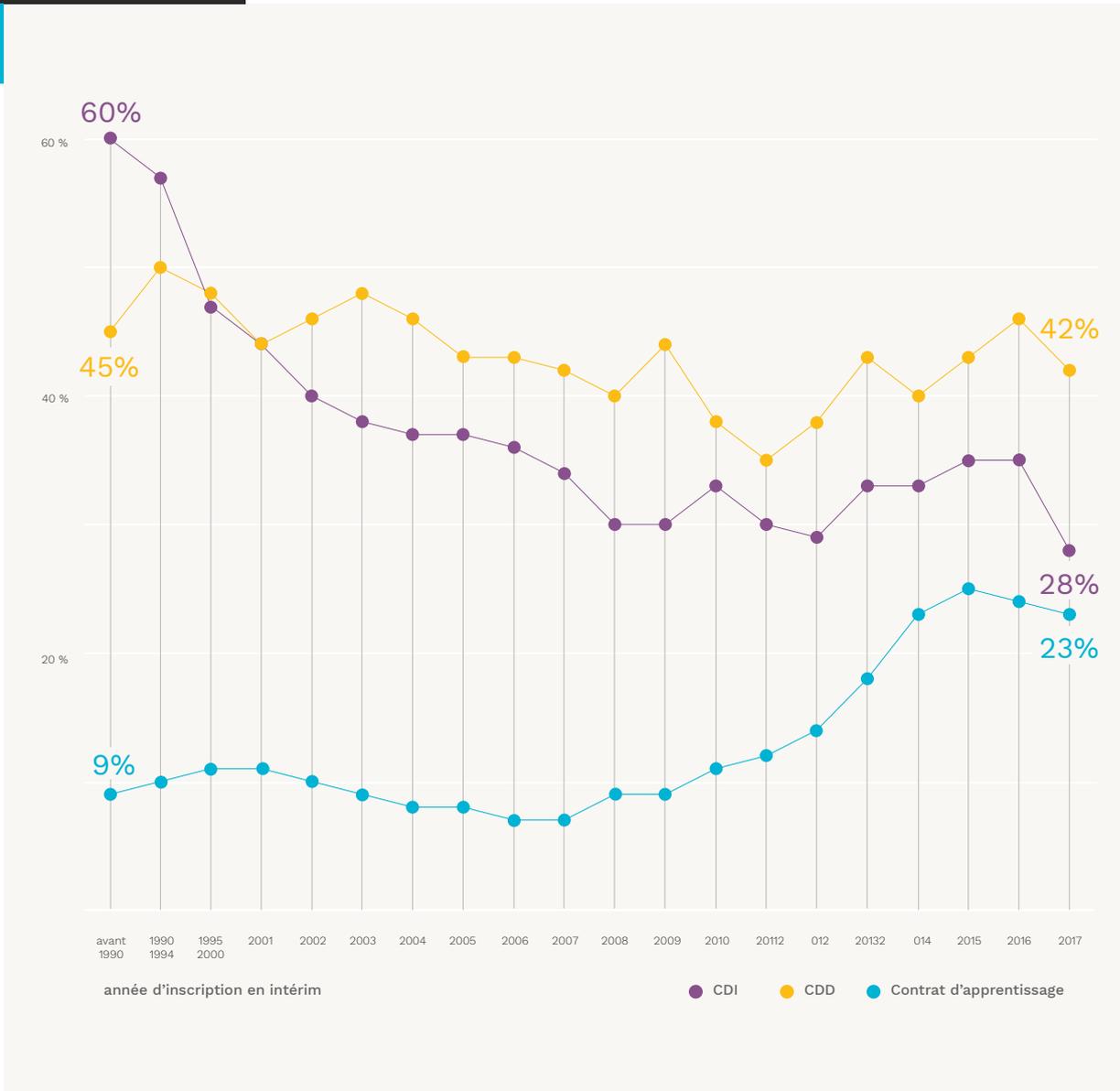


Une nette baisse de l'expérience du CDI des individus avant leur entrée en intérim

Évolution de l'expérience d'autres contrats selon la date d'entrée

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2017/2018
 en mission d'intérim : mars 2018
 interrogés : mars 2019



L'expérience du CDD reste relativement stable :
 entre 40% et 50% selon les périodes.

CDI
 -31 points depuis 1990
 Une baisse significative de l'expérience préalable en CDI, notamment en raison de l'abaissement de l'âge moyen à l'entrée en intérim.

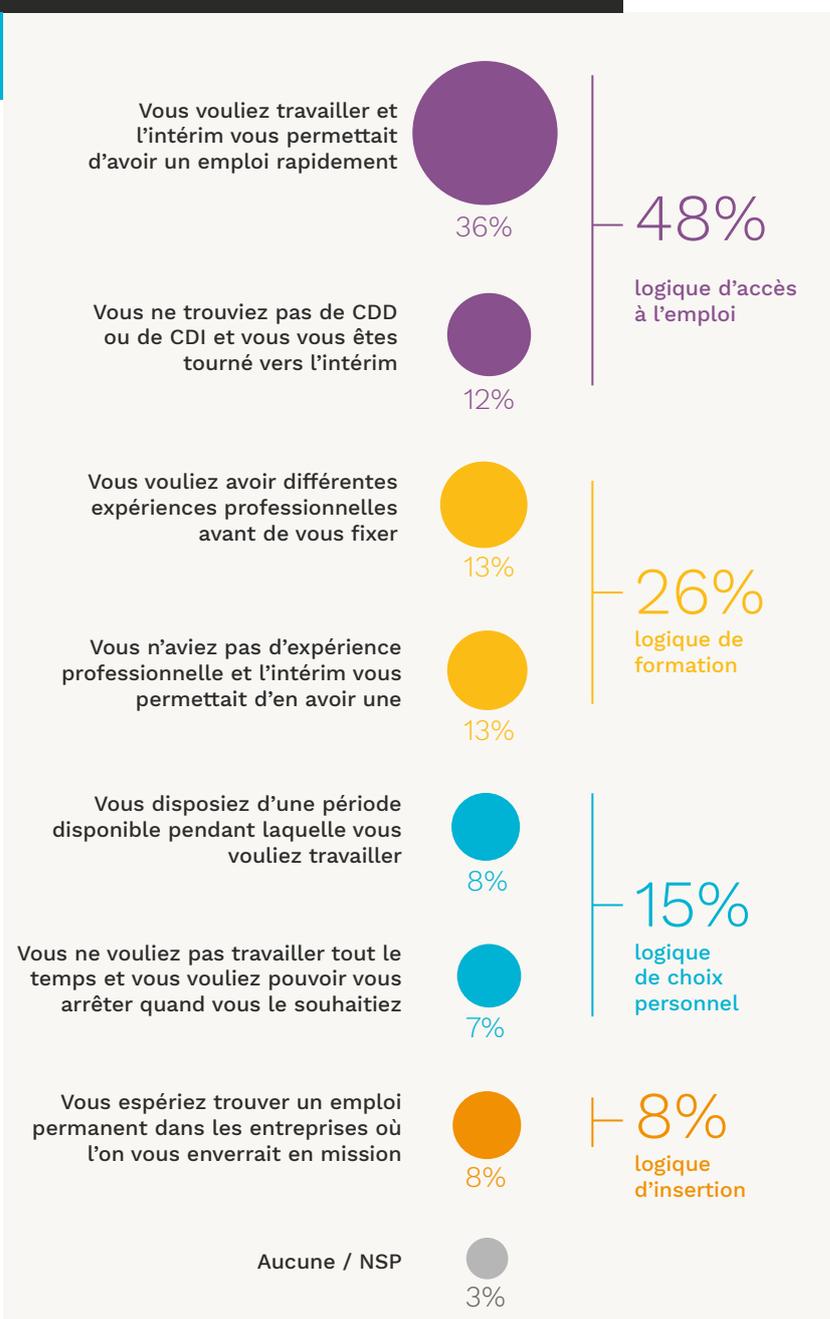
Apprentissage
 +12 points
 Une augmentation de l'expérience en contrat d'apprentissage depuis 2010.

2. Qu'attendent-ils de l'intérim ?

Le besoin de travailler rapidement reste la principale raison du recours à l'intérim mais ne doit pas masquer la diversité des parcours menant au travail temporaire

QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?



POPULATION ▶

nouveaux entrants

entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019



Près de

1/2

des nouveaux entrants s'inscrivent en intérim dans une logique d'accès à l'emploi : avoir un emploi rapidement, dans un certain nombre de cas faute de CDI ou CDD.

Plus de

1/4

étaient dans une logique de formation : avoir différentes expériences professionnelles et/ou acquérir une 1^{re} expérience professionnelle.

Des logiques d'entrée en intérim stables au cours du temps

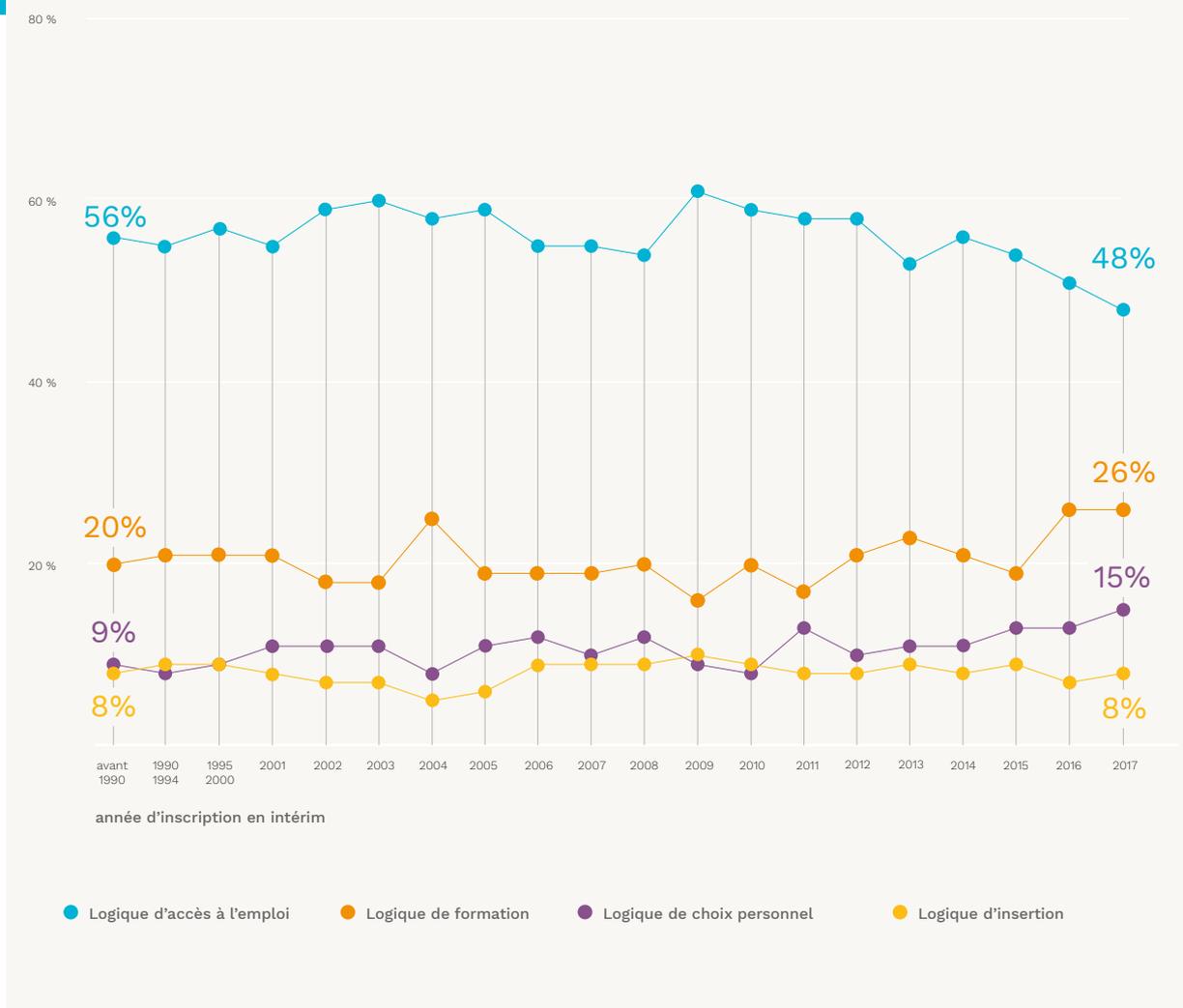
QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019



Les motivations basées sur la souplesse et la rapidité pour travailler et le besoin de se constituer des expériences sont les plus fréquentes. L'intérim s'impose dès lors comme une solution, une opportunité et une alternative parmi d'autres dans les parcours professionnels.

Cette représentation s'inscrit comme une tendance de fond quelle que soit la cohorte de nouveaux entrants observée. Le léger recul de la logique d'accès à l'emploi observé lors de la précédente édition se confirme cette année encore auprès des nouveaux entrants 2017/2018.

Patrick, 58 ans

Voulait accroître ses revenus et diversifier ses missions.



« A 58 ans, l'intérim c'est un choix. Le fixe pour moi ce n'est pas bien, je préfère l'intérim par rapport à la liberté, à la diversité. »

Myriam, 21 ans

S'est inscrite pour la 1^{re} fois en agence d'emploi après une formation pour avoir une première expérience.



« L'intérim c'est une première porte qui permet de nous faire accéder à ce qu'on veut réellement. »

« L'intérim me permettait de trouver vite un emploi, que ce soit en rapport avec ma formation ou non »

Romain, 20 ans

Ne trouvant pas de contrat d'apprentissage à la fin de son CAP, il a décidé de s'inscrire en intérim pour pouvoir trouver rapidement un emploi.



« Je suis prêt à enchaîner les missions d'intérim pour accéder au CDI de mes rêves »

Vincent, 24 ans

S'est inscrit en intérim après l'obtention de son DUT pour réaliser plusieurs missions en lien avec son diplôme.



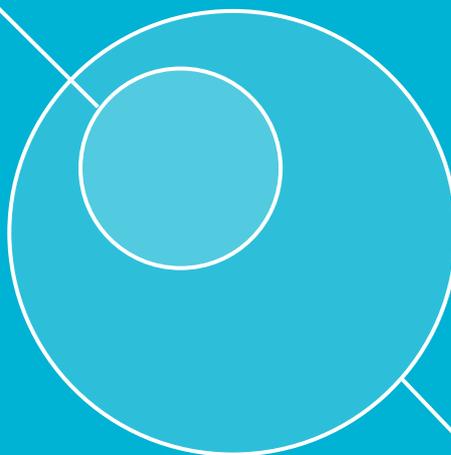
Partie 2

LES PARCOURS PROFESSIONNELS SUR UN AN

Dans cette partie, les expériences professionnelles des nouveaux entrants et des intérimaires avec plus d'ancienneté sont comparées.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

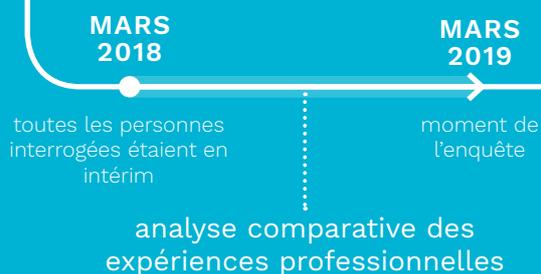
500
nouveaux entrants
depuis 2017
(première inscription en
intérim entre 2017 et 2018
et en mission d'intérim en
mars 2018)



1 500
intérimaires en
mars 2018
(première inscription en
intérim avant 2017 ou entre
2017 et 2018 donc quelle que
soit l'ancienneté)



TEMPORALITÉ DE L'ENQUÊTE



Près d'un nouvel entrant sur trois a connu des périodes sans mission au cours de l'année alors qu'il souhaitait travailler..

QUESTION

Au cours des douze derniers mois, y a-t-il eu des périodes pendant lesquelles vous vouliez travailler en intérim et on ne vous proposait pas de mission ?

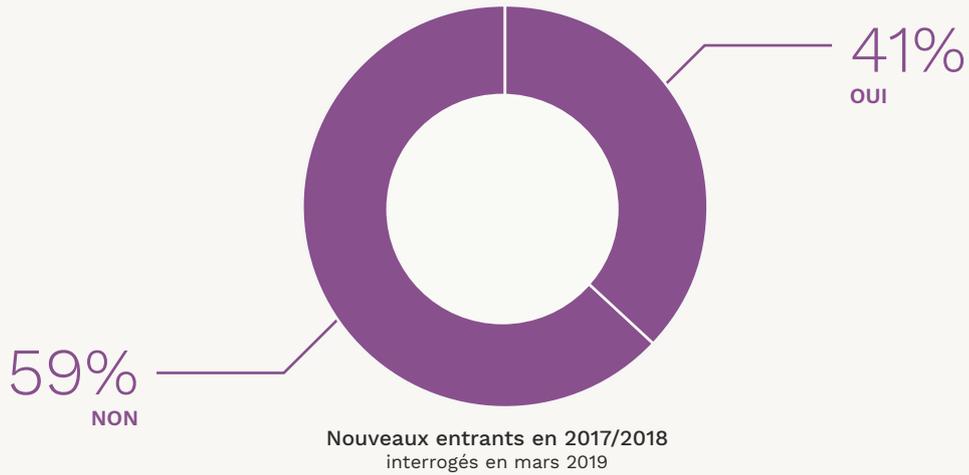
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019

● intérimaires de mars 2018

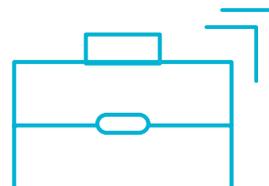
entrée en intérim : entre 1990 et 2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2019



41%

des nouveaux entrants ont eu des périodes sans mission entre mars 2018 et mars 2019 alors qu'ils souhaitaient travailler.

Un score légèrement supérieur à la cohorte d'intérimaires de mars 2018 (37%).



... dans le même temps, les refus de missions apparaissent en léger recul

QUESTION

Toujours au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim ?

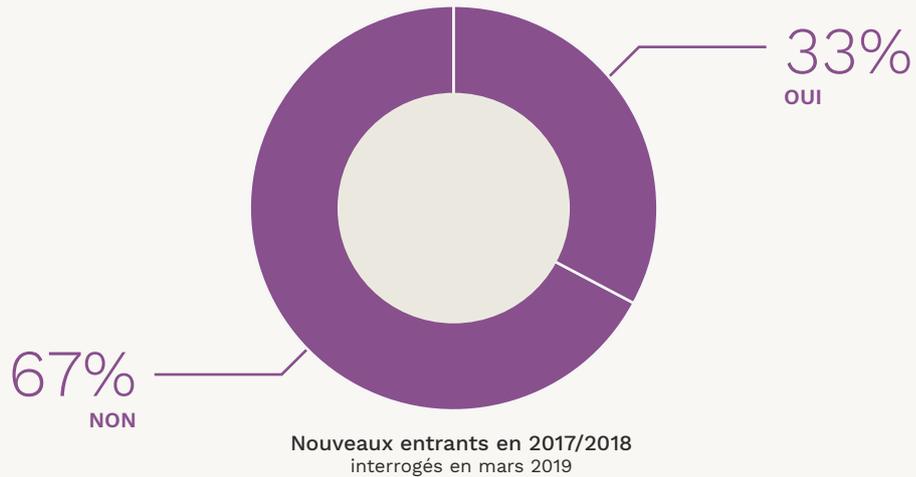
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019

● intérimaires de mars 2018

entrée en intérim : entre 1990 et 2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2019



33%

des nouveaux entrants 2017/2018 ont été amenés à refuser au moins une mission au cours des 12 derniers mois.

-5 points

par rapport à l'ensemble des intérimaires, quelle que soit l'ancienneté, de mars 2018.



Patrick, 58 ans

Boulangier le matin, poissonnier
l'après midi



« Exerçant dans un secteur qui ne connaît pas la crise (métier de bouche), je n'ai aucune crainte quant à mon avenir. Je compte rester en intérim et finir ma carrière avec ce statut. »

Pierre, 63 ans

Retraité et intérimaire



« Il faut savoir s'arrêter et j'arrive à un certain âge où on va essayer de profiter un peu aussi. »

Les raisons de ces refus portées avant tout par les caractéristiques des missions proposées

QUESTION

Parmi les raisons suivantes, laquelle ou lesquelles expliquent que vous ayez refusé une ou plusieurs missions d'intérim ?

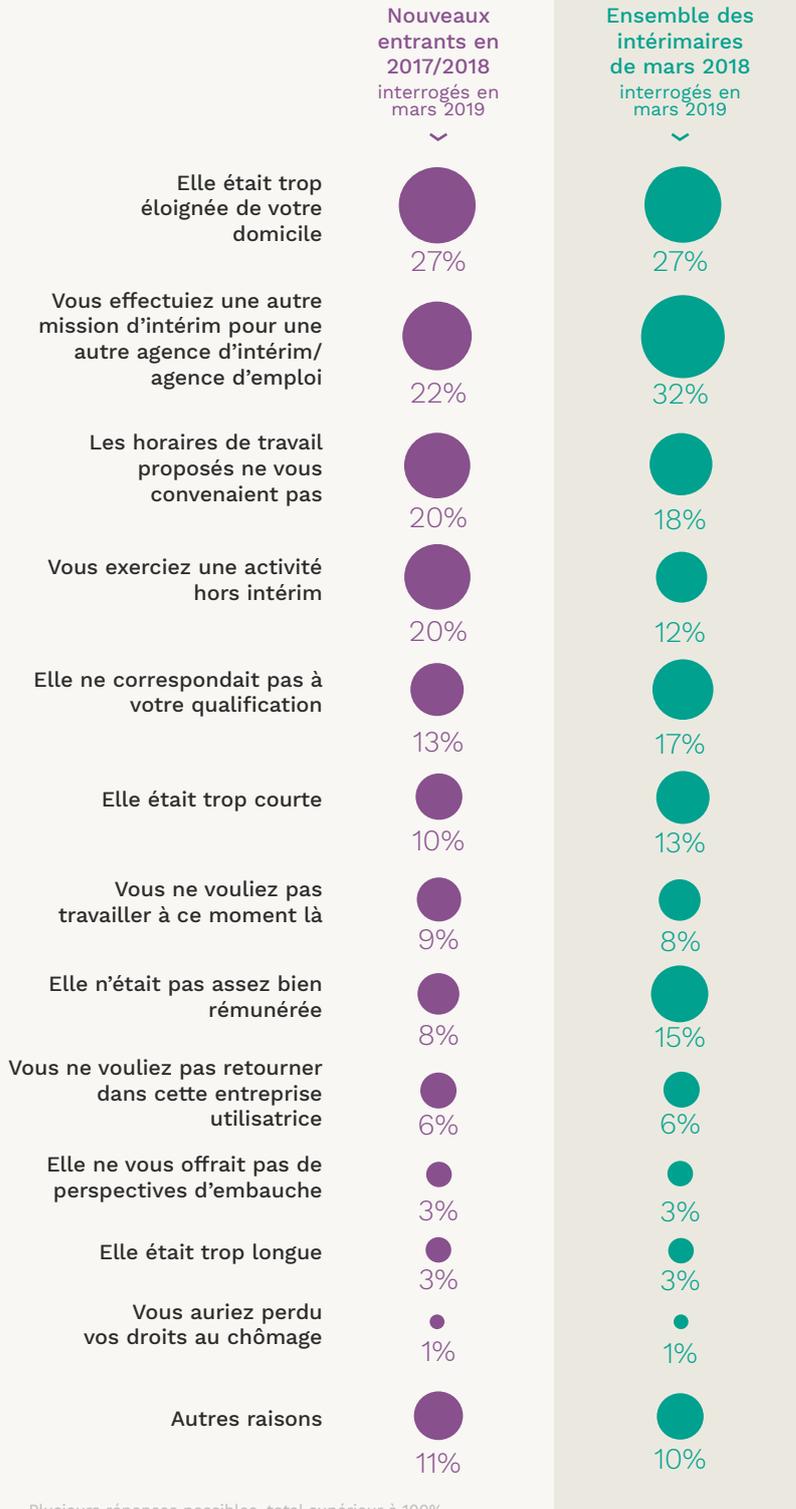
POPULATION ▶

 nouveaux entrants

entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019

 intérimaires de mars 2018

entrée en intérim : entre 1990 et 2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2019



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



65%

Les refus de missions des nouveaux entrants s'expliquent en premier lieu par les **caractéristiques des missions proposées** (éloignement du domicile, horaires de travail, adéquation à la qualification, etc.).

67%

pour l'ensemble des intérimaires de mars 2018 interrogés en mars 2019.

Par ailleurs

42%

des nouveaux entrants déclarent qu'ils étaient déjà en emploi

44%

de l'ensemble des intérimaires de mars 2018 interrogés en mars 2019.

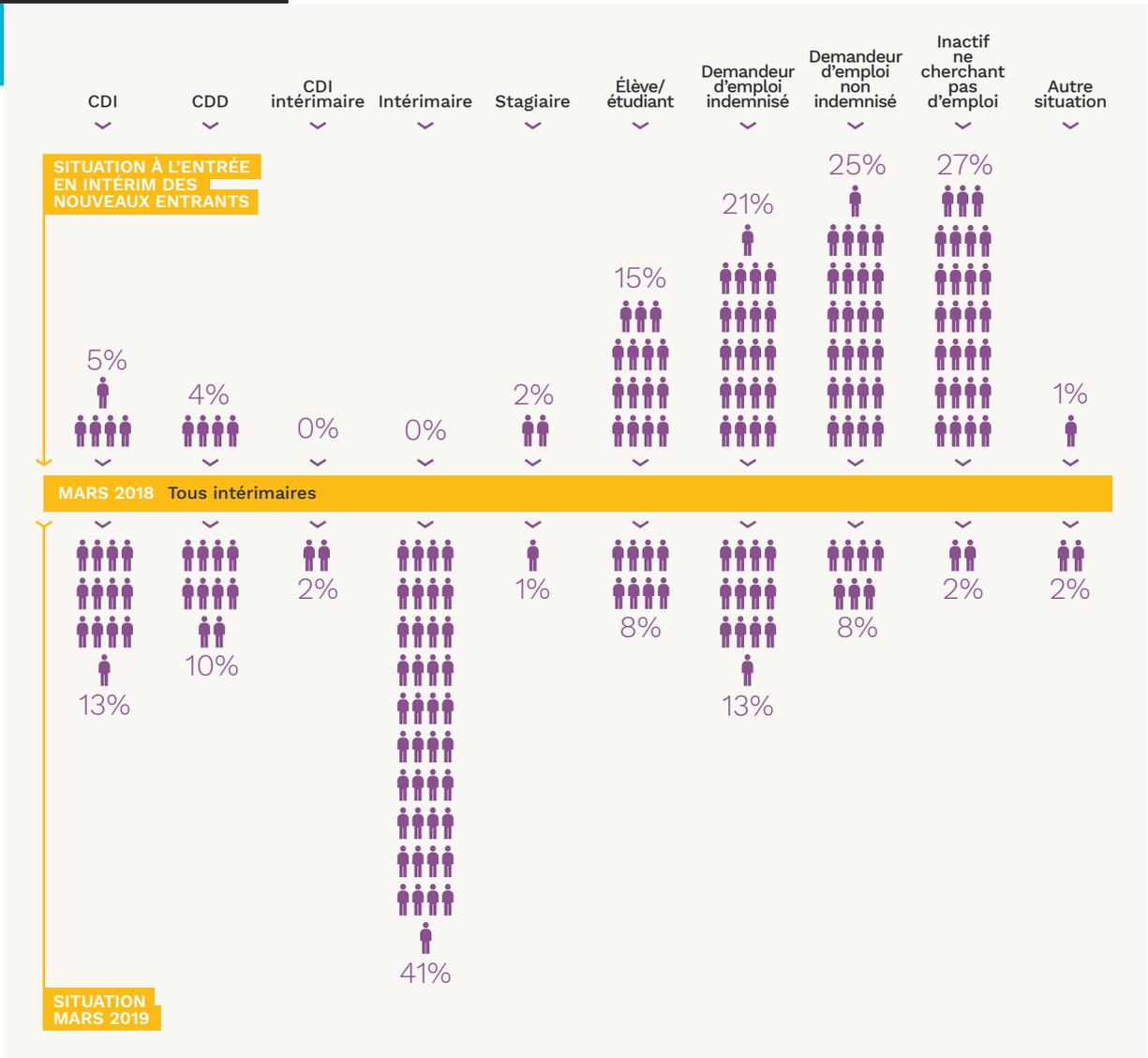
Sur 100 nouveaux entrants en 2017/2018, 23 étaient en CDI ou en CDD au cours du mois de mars 2019

Les trajectoires professionnelles des nouveaux entrants en 2017/2018

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019

● intermédiaires de mars 2018
entrée en intérim : entre 1990 et 2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2019



23%

des nouveaux entrants sont en CDI ou en CDD 1 à 2 ans après leur passage en intérim.

41% sont toujours intérimaires.

Proportion des demandeurs d'emploi :

46% à l'entrée en intérim.

21% 1 à 2 ans après le passage en intérim.

Au moment de l'inscription en intérim,

73% des nouveaux entrants étaient sans emploi.

66% sont en emploi 1 à 2 ans après le passage en intérim.

Des trajectoires professionnelles à 1 an comparables entre nouveaux entrants et intérimaires à ancienneté plus importante

QUESTION

Quelle est votre situation professionnelle actuellement (mars 2018) ?

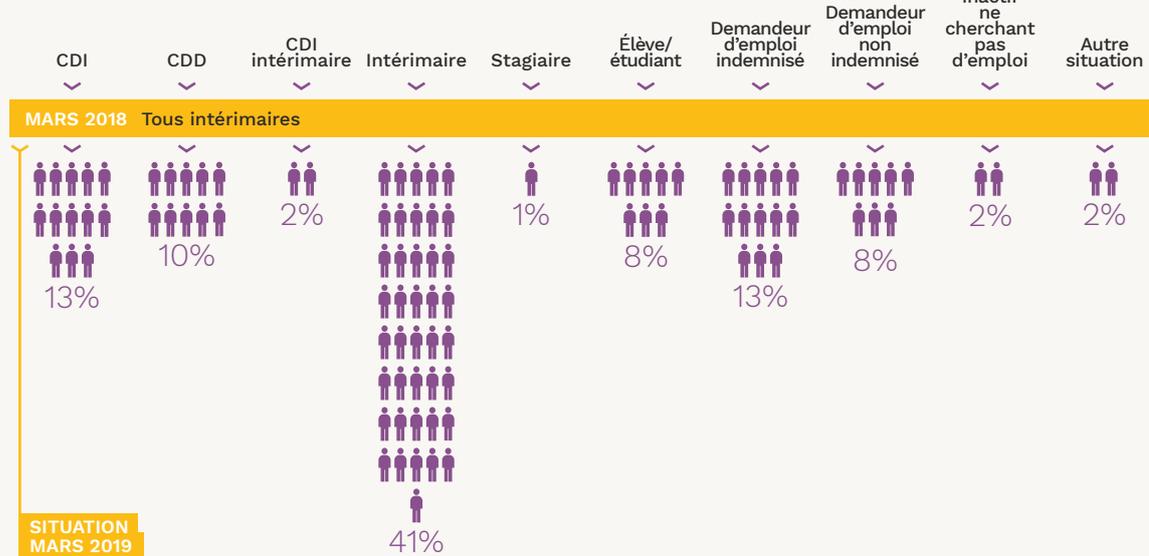
POPULATION ▶

 nouveaux entrants
entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019

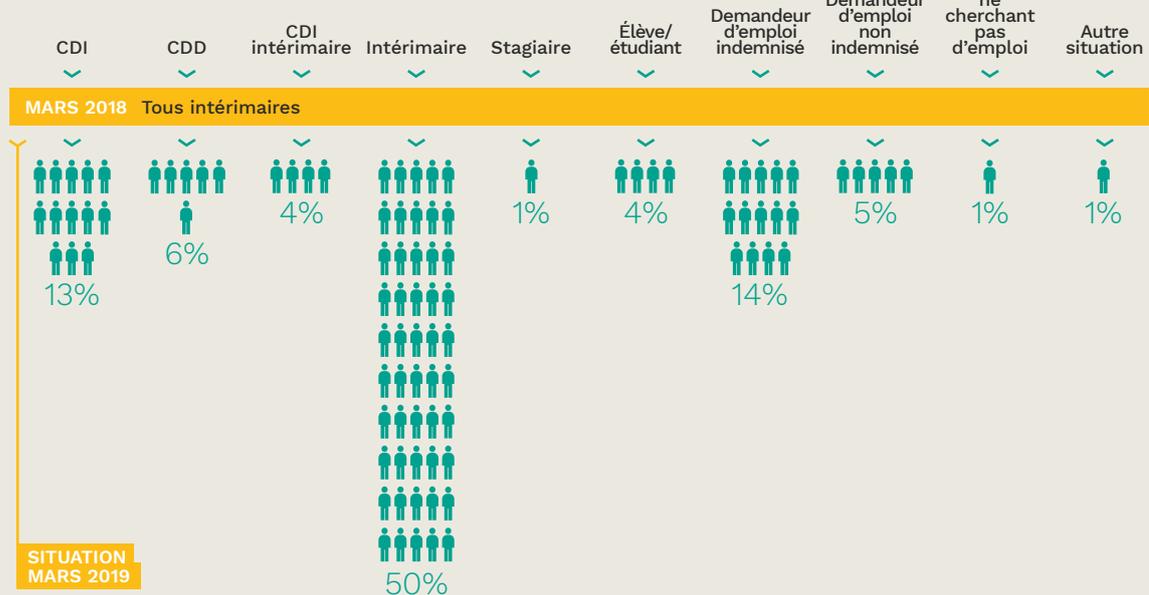
 intérimaires de mars 2018
entrée en intérim : entre 1990 et 2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2019



nouveaux entrants en 2017/2018



intérimaires de mars 2018



A mars 2019, les situations professionnelles des nouveaux entrants et de la cohorte de mars 2018 se démarquent assez sensiblement.

Si les nouveaux entrants et intérimaires de mars 2018 accèdent au CDI dans les proportions comparables, on notera que davantage de primo-entrants étaient en CDD en mars 2019 alors que les intérimaires de mars 2018 accèdent légèrement plus au CDI-I (en raison d'une plus grande ancienneté dans l'intérim).

Vincent, 24 ans

Toujours en mission d'intérim.



« Je suis technicien de maintenance électrique dans l'industrie, poste qui devrait potentiellement conduire à une embauche. »

Myriam, 21 ans

Toujours en mission d'intérim.



« Cela fait aujourd'hui 2 ans que je suis agent d'escale en intérim. »

« J'ai obtenu une promesse d'embauche en CDI dans l'entreprise qui m'emploie. »

Romain, 20 ans

Prochainement en CDI.



« Je réalise des missions courtes dans ma région, mais je souhaite trouver dès que possible un autre type de contrat (CDD ou CDI). »

Véronique, 59 ans

Toujours en mission d'intérim.



Les entreprises utilisatrices sont toujours force de proposition d'autres formes de contrat

QUESTION

Dans le cadre de vos différentes missions, au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé qu'une entreprise utilisatrice vous propose...

POPULATION ▶

 nouveaux entrants
entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019

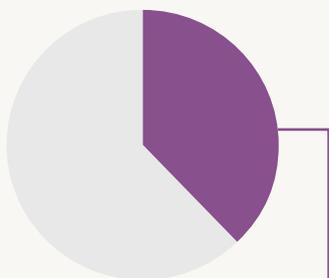
 interrimaires de mars 2018
entrée en intérim : entre 1990 et 2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2019



Nouveaux entrants en 2017/2018

38%

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices



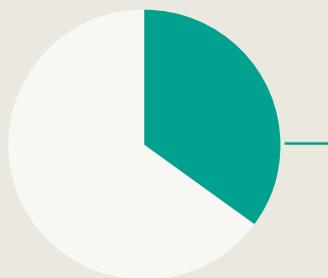
63%

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

Intérimaires de mars 2018

35%

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices (-2pts par rapport à 2017)



61%

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

38%

des nouveaux entrants se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices :

23%

un CDI

18%

un CDD

8%

un autre contrat (hors intérim).

Près des deux tiers (63%) ont refusé ces propositions.

Ces constats se vérifient également auprès de la cohorte d'intérimaires de mars 2018 (35% soit -2pts par rapport à la cohorte de mars 2017).



Une stabilisation des propositions émises par les agences d'emploi

QUESTION

Toujours au cours des 12 derniers mois, est-il arrivé qu'une agence d'intérim/agence d'emploi vous propose...

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019

● intérimaires de mars 2018
entrée en intérim : entre 1990 et 2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2019



23%

des nouveaux entrants se sont vu proposer une autre forme de contrat par les agences d'emploi :

9%

un CDI

8%

un CDD

13%

déclarent avoir eu une proposition de CDI intérimaire par une agence d'emploi.

16%

pour tous les intérimaires quelle que soit l'ancienneté (+ 3pts)

Des sorties de l'intérim liées autant à des considérations personnelles qu'à des pénuries de missions

QUESTION

Vous n'êtes plus intérimaire.
Est-ce parce que...?

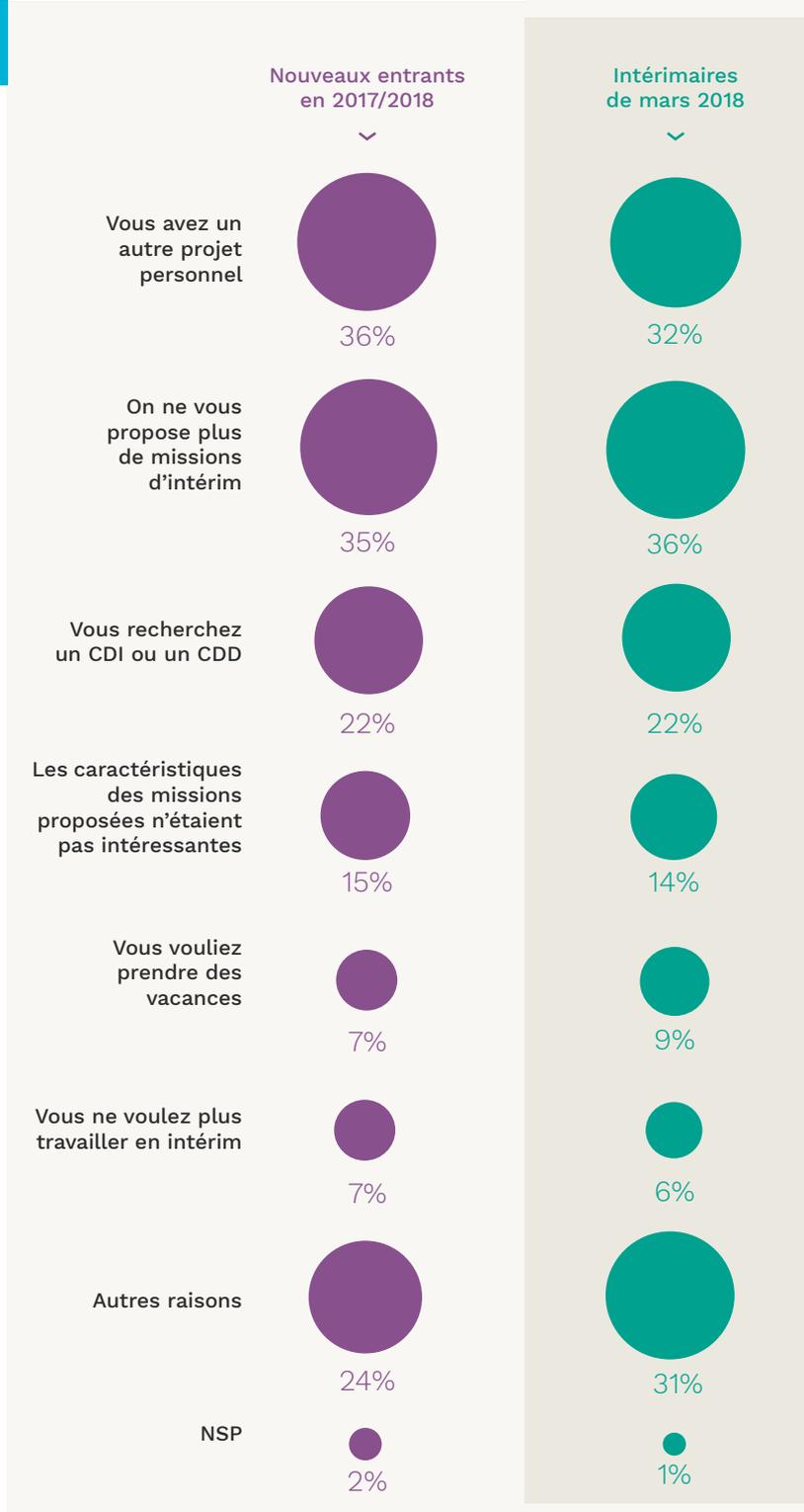
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2017/2018
en mission d'intérim : mars 2018
interrogés : mars 2019

● intérimaires de mars 2018

entrée en intérim : entre 1990 et 2017
en mission d'intérim : mars 2017
interrogés : mars 2019



Près de la moitié des nouveaux entrants en 2017/2018 ne sont plus intérimaires au mois de mars 2019 essentiellement pour des **raisons personnelles** :

36%
pour un autre projet personnel,

7%
pour des vacances.

35%
évoquent quant à eux une absence de propositions de missions,

15%
les caractéristiques de la mission.

Des propositions comparables pour la cohorte de mars 2018 (36% et 14%).

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr

